



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2659

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Paul Bacquet. Le rapport annuel du Secours Catholique vient d'être rendu public et il confirme la situation de précarité de la jeunesse. Cette situation est d'ailleurs dénoncée par l'ensemble des structures de lutte contre l'exclusion, dont la Croix-Rouge. Près d'un million de jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans vit en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire un jeune sur cinq. Le taux de chômage chez les jeunes est, aujourd'hui de 23,3 % quand il est de 9,3 % pour l'ensemble de la population active. C'est le plus fort écart jamais constaté entre le taux de chômage global et celui des jeunes. Ainsi, 632 000 jeunes sont à la recherche d'un emploi, les durées de chômage ne cessent de s'allonger et l'offre est malheureusement trop souvent faite d'emplois précaires ou de temps partiel. La jeunesse paie le prix fort de la crise et le chômage demeure sa première préoccupation. Au moment où le Bureau international du travail met en garde contre le risque d'une génération perdue, le secrétaire d'État déclare dans *Les Échos* qu'" il n'y a pas de génération sacrifiée et que le Gouvernement a réussi à éviter ce syndrome ". Or ce gouvernement, pour qui la jeunesse ne semble manifestement pas être une priorité, propose, dans le même temps, la suppression de 130 000 emplois aidés et de 1 800 postes à Pôle emploi !

Quand M. le Premier ministre prendra-t-il conscience de la terrible réalité des conditions de vie de la jeunesse, de sa détresse et de sa profonde désespérance ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. Roland Muzeau. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur Jean-Paul Bacquet, je connais vos préoccupations et le combat que vous menez dans le domaine de l'emploi des jeunes, thème sur lequel vous êtes régulièrement intervenu. Vous savez aussi que cela fait maintenant deux ans et demi qu'avec Christine Lagarde nous nous battons sur ce sujet. Ce n'est évidemment pas la bataille du seul Gouvernement, c'est aussi l'engagement des partenaires sociaux, des entreprises, des élus locaux et des collectivités locales.

Le plan adopté voilà maintenant un an et demi, voulu par le Président de la République et par le Premier ministre, a concentré 1,3 milliard d'euros. Ce dispositif a bénéficié à 760 000 jeunes. Je pense tout particulièrement aux outils d'alternance et d'apprentissage qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus efficaces pour assurer l'insertion professionnelle de nos jeunes. Les résultats sont au rendez-vous depuis environ un an : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans recule mois après mois. C'est même la principale catégorie pour laquelle nous enregistrons les meilleurs résultats depuis que la crise commence à s'estomper. Le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans a ainsi baissé de 4 %.

Cela suffit-il pour autant ? Évidemment non. Crise ou pas crise, et quelle que soit la tendance politique des gouvernements, notre pays connaît un problème en termes d'insertion des jeunes. Nous devons agir, d'une part, pour assurer une meilleure orientation sur les filières qui recrutent, travail enclenché par Marc-Philippe Daubresse et, d'autre part, et c'est ma profonde conviction, pour favoriser le développement des filières d'alternance et d'apprentissage. Un jeune formé par le biais de l'apprentissage trouve deux fois plus vite un emploi à la sortie de sa formation qu'un jeune qui n'a qu'une formation théorique. Misons donc résolument sur

ces dispositifs ! Oui, monsieur le député, nous sommes d'accord, nous devons oeuvrer en faveur de l'emploi des jeunes ! Oui, les " solutions gadgets " comme les emplois-jeunes ne sont, en aucun cas, des bonnes réponses ! *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Eh oui, c'est bien d'un travail de fond dont nous avons besoin ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2659

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 novembre 2010